



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



## SYNTHESE DES ANALYSES SUR LES POPULATIONS VULNERABLES



AVRIL 2017

## **TOME 6**

### **CARACTERISTIQUES DES GROUPES SPECIFIQUES**

#### **Synthèse des analyses**

Cette synthèse présente les résultats sur les caractéristiques des groupes spécifiques de la population béninoise à partir du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) réalisé par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) en mai 2013. Le RGPH-4 a bénéficié de l'appui financier de la Coopération Suisse, de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de l'UNFPA. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par

la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le Système Statistique National.

Pour tous renseignements concernant le RGPH-4, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), 01 BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org) ; Internet : [www.insae-bj.org](http://www.insae-bj.org).

## SOMMAIRE

TABLEAU DES INDICATEURS CLES .....	4
CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN .....	5
BREF APERÇU SUR LE RGPH-4 .....	6
FEMMES AU BENIN .....	9
LES ENFANTS ET LES JEUNES AU BENIN .....	12
SITUATION DES PERSONNES HANDICAPEES DU BENIN .....	16
LES PERSONNES AGEES AU BENIN .....	18

## TABLEAU DES INDICATEURS CLES

Indicateurs	Valeur
<b>Femmes au Bénin</b>	
Effectif de la population féminine	5 120 929
Proportion de la population féminine au Bénin (%)	51,2
(a) Urbain	44,7
(b) Rural	55,3
Espérance de vie à la naissance des femmes (ans)	65,2
(a) Urbain	67,5
(b) Rural	64,8
Taux brut d'activité (%)	
(a) 10-14 ans	5,2
(b) 15-64 ans	67,1
(c) 65 ans ou plus	46,8
Taux de chômage (%)	
(a) 10-14 ans	0,6
(b) 15-64 ans	0,4
(c) 65 ans ou plus	0,2
<b>Enfants et jeunes au Bénin</b>	
Proportion des enfants et des jeunes (%)	
(a) Urbain	41,9
(b) Rural	58,1
Proportion des enfants de 0 à 4 ans (%)	32,1
(a) Urbain	41,6
(b) Rural	58,4
Proportion des enfants de 5 à 14 ans (%)	56
(a) Urbain	58,6
(b) Rural	41,4
Proportion des jeunes de 15 à 24 ans (%)	33,1
(a) Urbain	47,5
(b) Rural	52,5
Proportion d'enfants vivant dans les ménages utilisant l'eau de source non améliorée (%)	10
Proportion d'enfants vivant dans les ménages utilisant la nature comme mode d'aisance (%)	65
Proportion des enfants hors école (%)	10,8
(a) Urbain	26,4
(b) Rural	73,6

## CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN



## BREF APERÇU SUR LE RGPH-4

### Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement des données

Par relevé N°09/PR/SGG/REL du 17 mars 2011, le Gouvernement du Bénin a retenu d'organiser le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4).

Ce quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été réalisé du 11 au 25 mai 2013 soit exactement onze (11) ans trois (3) mois après le troisième Recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. C'est un dénombrement sans omission, ni répétition des personnes et/ou des ménages.

Le RGPH-4 a utilisé 13 000 agents recenseurs, 2 972 chefs d'équipe, 743 contrôleurs et 45 superviseurs pour la collecte d'informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et/ou à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis. Le recensement de 2013 a permis de collecter des informations sur les ménages agricoles pour la mise en place d'une base de sondage pour les enquêtes agricoles.

Pour la réalisation de ce recensement, l'opération de cartographie censitaire a permis de découper le Bénin en 12 000 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Comparativement au recensement précédent où les zones de dénombrement ont été

découpées à l'intérieur de l'arrondissement, le découpage en zones de dénombrement pour le RGPH-4 a été fait à l'intérieur de chaque village et quartier de ville. Cette innovation a permis de fournir les informations au niveau de chaque village et quartier de ville. Chaque Zone de dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes et les ménages y résidant dans un délai de deux semaines.

Les informations collectées dans le cadre du RGPH-4 ont été codifiées, saisies, apurées et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). La codification des données a été faite par 140 agents (120 codificateurs et 20 vérificateurs) répartis en deux équipes. La saisie des données a été assurée par 150 Agents dont 140 opérateurs de saisie et 10 contrôleurs. Cette phase a démarré en août 2014 et pris fin en avril 2015. L'apurement et la tabulation des données ont été réalisés avec les logiciels CSPro et SPSS par une équipe composée des cadres de l'INSAE et des personnes ressources ayant participé au Recensement Général de la Population et de l'habitation de 2002.

### Définition des concepts de base du RGPH-4

Plusieurs concepts ont été utilisés lors du recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- **Ménage :** Ce concept est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.
- **Ménage ordinaire :** c'est un ensemble

de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

- **Ménage collectif** : c'est un groupe de personnes qui, pour des raisons extra-familiales notamment des raisons professionnelles, de santé, scolaires, confessionnelles, de privation de liberté, vivent ensemble dans un établissement ou une institution spécialisée tels qu'un camp des ouvriers, une caserne militaire, un internat, un hôpital avec des salles d'hospitalisation, un couvent, un orphelinat ou une prison.
- **Noyau familial** : c'est un groupe comportant un couple avec ou sans enfant, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit de personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- **Milieu de résidence** : il est défini comme une zone hétérogène qui répond à la définition suivante :

Est considéré comme milieu urbain :

- o tout arrondissement défini comme urbain au recensement de 2002 ;
- o tout chef-lieu de commune (anciennes communes urbaines des anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après: bureau de Postes et Télécommunications (PTT), bureau de Recette-Perception du Trésor Public, système d'adduction d'eau (SONEB), Electricité (SBEE), Centre de Santé, Collège d'Enseignement Général avec 2<sup>ème</sup> cycle ; Banque ou SFD<sup>1</sup> (PADME, PAPME, CLCAM, AUTRE).
- o tout arrondissement ayant au moins cinq des infrastructures énumérées

ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

Est considéré comme milieu rural, tout arrondissement ne remplissant aucune des trois conditions précitées.

#### Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-4 deux dispositifs ont été mis en place. Avant la phase de dénombrement, le découpage à l'intérieur des villages ou quartiers de ville des zones de dénombrement permet d'assurer la prise en compte des limites des unités administratives. Pendant la phase de déploiement, chaque chef d'équipe a vérifié la cohérence des limites des zones de dénombrement affectées à ses agents enquêteurs, le contrôleur a vérifié la cohérence des limites des aires de travail de ses chefs d'équipes et le superviseur s'est assuré de la cohérence des limites des domaines de compétence de ses contrôleurs. Cette démarche a permis d'éviter les omissions et le double compte.

Après le dénombrement, pour s'assurer de son exhaustivité, il a été organisé en août 2013, c'est-à-dire trois (3) mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire (EPC) dont le but principal était de mesurer la couverture du dénombrement, son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes telles que le sexe et l'âge. Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de la comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2013. L'EPC consiste en un redénombrement des ménages dans un échantillon de 100 ZD

<sup>1</sup> Système Financier Décentralisé

stratifié et tiré à un : degré proportionnellement à la taille desdites ZD. Les strates constituées sont Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la strate Rurale à Faible Croissance.

La codification des questionnaires de l'EPC n'ayant pas été réalisée dans le délai imparti, l'INSAE n'a pas pu organiser la phase de conciliation des données.

#### **Apurement et imputation des données**

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement, plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, existe-t-il entre certaines variables, une relation logique (par exemple : une fille de huit ans ne peut pas avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH-4 sont :

- Les méthodes d'imputation déductive : méthode permettant de déduire avec « certitude » une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente : ce type d'imputation est fonction de l'ensemble des réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.
- Les méthodes d'imputation par la moyenne : méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

#### **Tabulation et analyse des données**

Afin d'harmoniser la production

des tableaux et d'assurer un suivi de qualité, l'INSAE a dissocié la phase de production des tableaux de la phase d'analyse des données. La phase de production des tableaux d'analyse a été réalisée par une équipe composée de démographes, statisticiens et informaticiens après la phase de réalisation des maquettes des différents tableaux. L'estimation indirecte des indicateurs de fécondité, de nuptialité, de mortalité des enfants de moins de cinq ans et de mortalité maternelle a été réalisée par une équipe de démographes avec l'appui d'un expert international en démographie. Une fois tous les tableaux produits, les équipes d'analyse sous la direction d'un superviseur de tome, ont procédé à la rédaction des rapports thématiques.

#### **Différentes phases de présentation des résultats**

La finalité du processus de réalisation d'un recensement est la mise à disposition dans un délai court des résultats pour l'élaboration et la prise de décision éclairée au niveau national et décentralisé. Après la fin du dénombrement en juin 2013, les résultats provisoires du RGPH-4 ont été communiqués avec une population de 9 983 884 habitants. Ils concernaient l'effectif de la population au niveau national, par département et par commune et selon le sexe.

A l'issue de la phase de traitement et d'imputation, l'INSAE a présenté les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en juin 2015. Cette présentation a fait l'objet de deux publications. Un document sur : RGPH-4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ? ainsi qu'une plaquette synthèse sur RGPH-4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ?

Les phases de traitement et de calcul des différents indicateurs et d'exploitation des données de la phase cartographique à l'appui du RGPH-4, ont permis d'élaborer deux documents :

"Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques (RGPH-4, 2013)" et "Effectifs de la population des villages et quartiers de villes du Bénin (RGPH-4, 2013)". Ces publications ont fait l'objet de la dissémination au Palais de congrès de Cotonou le 5 avril 2016.

Après la phase de dissémination nationale, l'INSAE a organisé du 5 au 9 décembre 2016 la phase de dissémination des résultats du recensement dans les douze (12) départements du pays. Au cours de cette dissémination, trois

documents ont été présentés dans chaque département. Il s'agit de : "Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques du département", "Cahier des villages et quartiers de ville du département" et "Synthèse des principaux résultats du RGPH-4 du département".

La dernière étape des disséminations porte sur les rapports thématiques du RGPH-4 structurés en six tomes traitant des questions spécifiques liées à la population béninoise.

## FEMMES AU BENIN

### *Une prédominance de la population de sexe féminin maintenue au fil des années*

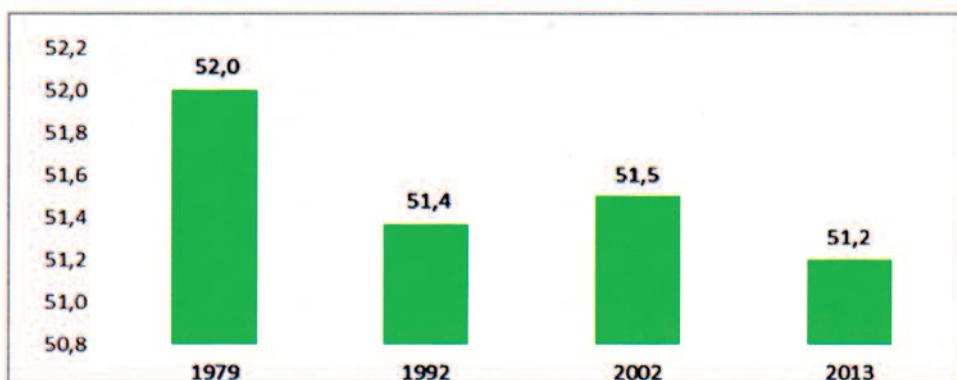
Le RGPH 4 a permis de dénombrer au Bénin un total de 10 008 749 habitants résidents dont 5 120 929 de sexe féminin, soit 51,2% de la population totale. Cette tendance à la féminisation de la population béninoise semble structurelle car c'est ce que nous montrent les chiffres depuis 1979. En effet comme le montre le graphique 1, on assiste à une évolution en dents de scie de la proportion des femmes, avec la plus forte valeur en 1979 (52%) et la plus faible en 2013 (51,2%). Par ailleurs, la majorité de la population

féminine vit toujours en milieu rural, mais beaucoup moins en 2013 (55,3 %) qu'en 2002 (61,3 %).

### *Les femmes du milieu urbain espèrent vivre 2,73 ans de plus que leurs paires du milieu rural*

L'espérance de vie à la naissance des femmes est de 65,24 ans en 2013 contre 61,25 ans en 2002 soit un gain annuel de 0,35 ans. Selon le milieu de résidence, l'espérance de vie des femmes du milieu rural est de 64,81 ans contre 67,54 ans pour celles du milieu urbain.

Graphique 1 : Evolution de la proportion de femmes de 1979 à 2013 par rapport à la population totale



Source : INSAE, RGPH1-1979, RGPH2-1992, RGPH3-2002, RGPH4-2013

Le taux d'alphabétisation des adultes femmes au Bénin (15 ans et plus) connaît une évolution d'un recensement à l'autre, passant de 19,2% en 1992 à 33,0% en 2013. L'examen des résultats selon les groupes d'âges révèle que ce taux est plus en faveur des jeunes de 15-19 ans où en 2013, ils sont près de 6 sur 10 à être alphabétisés contre 2 sur 10 chez les 30 ans et plus.

Malgré que le taux de scolarisation des filles soit faible par rapport à celui des garçons, on note une amélioration de l'indice de parité de la scolarisation d'un recensement à un autre. En effet, pour le taux brut de scolarisation (TBS), cet indice est passé de 0,599 en 1992 à 0,790 en 2002 et à 0,951 en 2013 ; pour

que soit le groupe d'âge considéré.

En 2002, presque toutes les femmes (96,8%) âgées de 10 ans ou plus étaient occupées dans le secteur informel. En 2013, la proportion de femmes âgées de 10 ans ou plus occupées dans le secteur informel est de 92,8% au profit du secteur formel privé.

Au plan national, les adolescentes de 10 à 19 ans en union, ayant un écart d'âge de moins de 3 ans avec leur conjoint, sont relativement les plus nombreuses (34,4%). Elles sont suivies par celles ayant un écart d'âge de 7 ans (25,4%) puis de celles ayant un écart d'âge de 3 ans (18,4%). Les tendances sont similaires pour le milieu de résidence.

**Tableau 1 : Quelques indicateurs d'emploi par groupes d'âges spécifiques au niveau des femmes**

Répartition (en %) de la population des femmes de 10 ans et plus par groupes d'âges selon certains indicateurs d'emploi en 2002 et 2013

Années de RGPH Indicateurs d'emploi	10-14 ans		15-64 ans		65 ans ou plus		10 ans ou plus		15 ans ou plus	
	2002	2013	2002	2013	2002	2013	2002	2013	2002	2013
Taux brut d'activité	5,2	3,4	67,1	44,3	46,8	31,2	32,6	21,5	65,6	43,6
Taux de chômage	0,6	3,2	0,4	1,9	0,2	0,0	0,4	2,0	0,4	1,8

Source : INSAE, RGPH3-2002 et RGPH4-2013

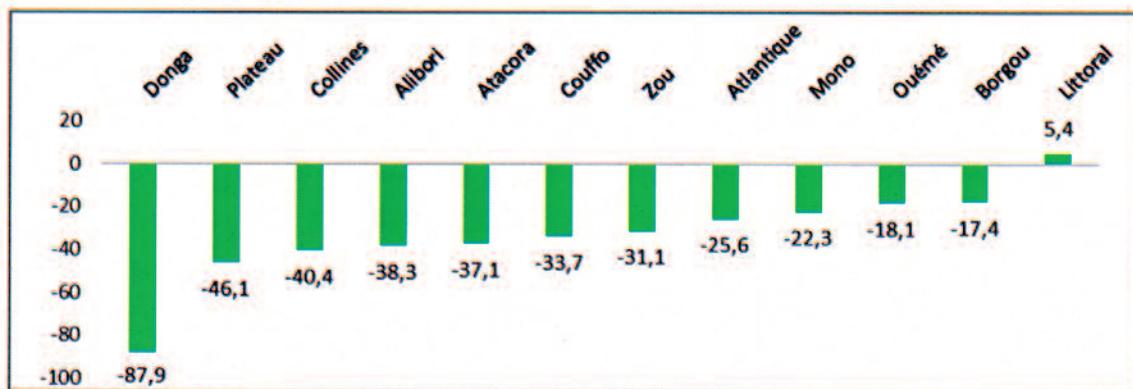
le TNS il est passé de 0,621 en 1992 à 0,813 en 2002 et à 0,959 en 2013. Ceci traduit un tant soit peu la réussite des différents programmes en faveur de l'envoi et du maintien des filles à l'école. Ainsi, au niveau de l'enseignement primaire, le Bénin a presque réalisé la parité des sexes.

L'effectif de la population féminine active a baissé en moyenne de 0,3% par an entre 2002 et 2013. Entre 2002 et 2013, le taux brut d'activité a baissé pour toutes les tranches d'âges, confirmant ainsi la persistance du travail des enfants. Le taux de chômage, bien que faible, s'est accentué entre 2002 et 2013 quel

### Un taux de fécondité en baisse chez les jeunes filles de 15-19 ans

Les données du RGPH4 révèlent une réduction du taux de fécondité chez les 15-19 ans. En effet, le niveau du taux de fécondité est passé de 87,1 naissances vivantes pour 1000 adolescentes au RGPH3 de 2002 à 63,0 au RGPH4 de 2013. Cette tendance à la baisse est observée tant en milieu urbain (52,5 à 45,0) qu'en milieu rural (115,9 à 79,6). Selon les départements, la même tendance est observée sauf dans le Littoral où l'on est passé de 22,8 en 2002 à 28,2 en 2013.

**Graphique 2 : Ecart absolu entre les taux de fécondité des adolescentes (15-19 ans) de 2002 et de 2013**



Source : INSAE, RGPH4-2013

### Une femme sur quatre est chef de ménage au Bénin

Presque un quart des chefs de ménage sont de sexe féminin. En effet, selon le RGPH 4, les femmes chef de ménage représentent 24,1% de l'ensemble des chefs de ménage. Cette proportion est en augmentation d'un recensement à un autre (21,3% en 1992 et 22,7% en 2002). Les résultats du RGPH 4 montrent que 15,9% des femmes chefs de ménage ont moins de 30 ans ; 43,3% ont entre 30-49 ans. On observe une proportion plus élevée de femmes chef de ménage en milieu urbain (51,7%) qu'en milieu rural (48,3%). Globalement, les femmes chef de ménage n'ont aucun niveau d'instruction (69,7%). Pour ce qui est de leur situation économique, elles sont pour la plupart soit dans le secteur informel (58,4%) soit des ménagères (29,9%).

Pour ce qui est de leurs conditions de vie, les femmes chefs de ménage vivent dans des conditions difficiles. En effet, 9 femmes chefs de ménage sur 10 (92,3%) utilisent des combustibles non améliorés (non solides) pour faire la cuisine ; 65,8% vivent dans des habitations sans électricité ; 56,5% utilisent des toilettes non améliorées ; 55,5% n'ont

pas accès aux moyens d'assainissement adéquats ; 54,8% vivent dans des logements dont le toit, le sol et les murs sont en des matériaux rudimentaires et 27,3% sont sans accès à l'eau potable.

La charge de la femme chef de ménage est appréhendée par le nombre de personnes membres du ménage à sa charge et le nombre d'enfants d'âge scolarisable. Au Bénin, 66,7% des ménages dirigés par des femmes ont à leur charge entre 1 et 4 personnes (dont 34,4% de ménages de moins de trois personnes et 32,3% de ménages de 3 à 4 personnes). Moins d'une femme chef de ménage sur dix (8,1%) dirige des ménages de grande taille (8 personnes ou plus). S'agissant de la scolarisation des enfants dans les ménages dirigés par les femmes, dans 84,1% de ces ménages, on enregistre moins de 25% des enfants d'âge scolaire non scolarisés ; dans 12,7% de ces types de ménages on enregistre plus de 75% des enfants d'âge scolaire non scolarisés.

Dans la population totale, la proportion de femmes handicapées est passée de 1,28% en 2002 à 0,44% en 2013. Au sein de la population féminine, la proportion des handicapées est passée de 2,5% en 2002 à 0,9% en 2013.

## LES ENFANTS ET LES JEUNES AU BENIN

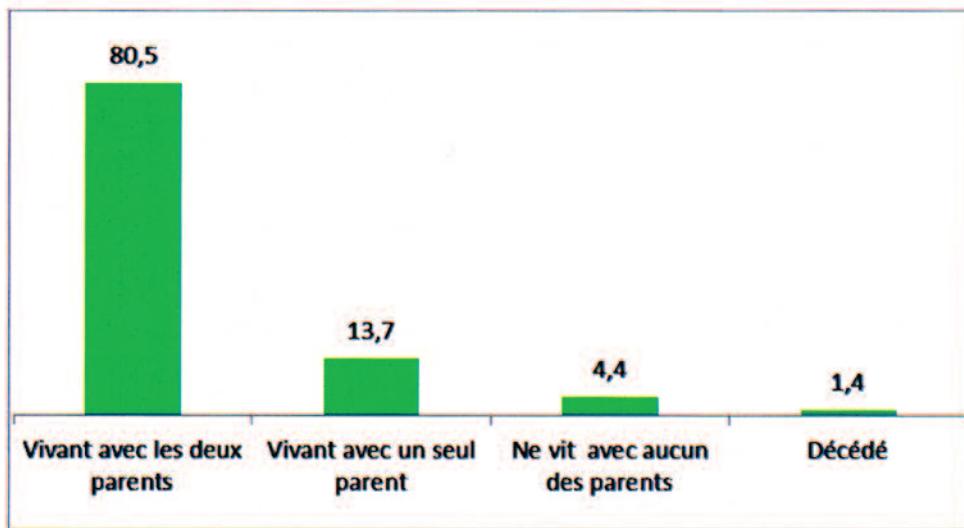
**Une population d'enfants majoritaire, à dominance masculine et vivant en milieu rural**

Il ressort des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, que l'effectif de la population des enfants (0-17 ans) en 2013 est de 5 301 032 soit 53% de la population béninoise contre 3 569 306 soit 52,7% en 2002. Elle est à dominance masculine (51%) et se retrouvent plus en milieu rural (58,1%). L'étude selon les départements, montre que c'est le

dans les départements du Borgou (13,7%), de l'Atlantique (13,6%) et de l'Ouémé (10,7%) par contre, ils sont en très faible proportion (5,7%) dans le département du Littoral. La répartition selon le lien de parenté montre que quatre enfants sur cinq (80,5%) vivent avec leurs deux parents biologiques et 13,7% vivent dans des familles monoparentales, 1,4% ont leurs parents décédés et 4,4% ne vivent avec aucun parent.

Par ailleurs, plus de six enfants sur dix (65%) vivent dans des ménages

Graphique 3 : Répartition en (%) des enfants de moins de 5 ans selon la survie de leurs parents



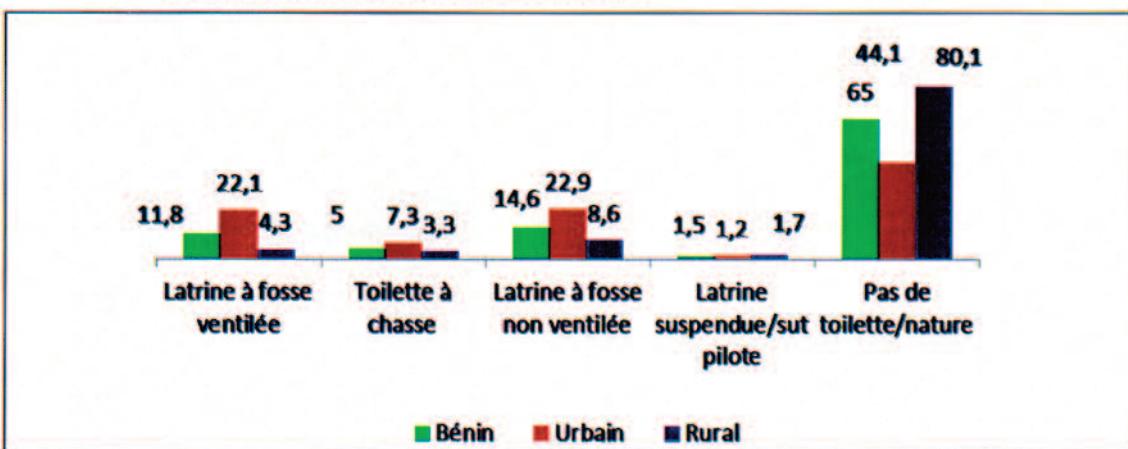
Source : INSAE, RGPH4-2013

département de l'Atlantique (13,2%) qui en abrite le plus grand nombre suivi du département du Borgou (12,9%) puis celui de l'Ouémé (10,4%). Le département du Mono (4,9%) est celui qui a le moins d'enfants de 0-17 ans. L'étude sur les enfants a été faite selon leur cycle de vie réparti en trois groupes d'âge spécifiques : la petite enfance (0-4 ans), l'enfance (5-14 ans) et l'adolescence (15-17 ans). Il a été dénombré 1 699 406 enfants de 0-4, 2 969 686 enfants de 5 à 14 ans et 631 940 adolescents de 15 à 17 ans.

La petite enfance représente 17 % de la population du Bénin et 32,1% des enfants âgés de 0 à 17 ans dont 49,5% de sexe féminin et 58,4% résident en milieu rural. Ils sont plus présents

qui ne disposent pas de toilettes, 16,2% vivent dans les ménages utilisant les puits non protégés et 10% dans les ménages utilisant l'eau de la Rivière/Marigot/Mare. Par rapport aux départements, les tendances notées au niveau national sont maintenues dans tous les départements, sauf ceux de la Donga, de l'Ouémé et de l'Atlantique dans lesquels la majorité des enfants de 0 à 4 ans vivent dans des ménages utilisant comme eau de boisson l'eau de puits non protégé. Notons que l'approvisionnement en eau de boisson au moyen d'une citerne, la source la moins utilisée, apparaît comme la deuxième source d'approvisionnement dans les départements du Zou (20,7%) et du Couffo (18,9%).

**Graphique 4 : Répartition en (%) des ménages ayant des enfants de moins de 5 ans par mode d'aisance et selon le milieu de résidence**



Source : INSAE, RGPH4-2013

L'enfance (5-14 ans) constitue 56% de la population des enfants de 0 à 17 ans et 29,7 % de la population du pays. Les enfants de 5 à 14 ans sont plus présents en milieu rural (58,6%) qu'en milieu urbain (41,4%). Un peu moins de sept enfants de 5 à 14 ans sur dix (66,9%) vivent avec leurs deux parents, 14,2% vivent dans des familles monoparentales et 13% ne vivent avec aucun de leurs parents géniteurs. Environ un enfant sur vingt (4,8%) est orphelin de père et de mère. Cette proportion est de 2,6% à l'âge de 5 ans. La majorité des enfants de 5-14 ans (64,4%) fréquentent actuellement, (31,1%) n'ont jamais fréquenté et 3,5% sont en situation d'abandon. La quasi-totalité de ces enfants scolarisés de 5-14 ans fréquentent actuellement (94,8%) et ils se retrouvent pour la plupart au niveau primaire (85%). Ils résident plus en milieu rural (51,5%) qu'en milieu urbain (48,5%) et sont plus enregistrés dans les départements de l'Atlantique (15,6%) et de l'Ouémedé (13,0%). Le plus faible taux est enregistré dans le département de l'Alibori (4,3%), suivi par la Donga (5%), le Plateau (6,1%) et l'Atacora (6,5%).

#### Une scolarisation des enfants 6-11 ans et 6-14 ans en amélioration

Il ressort des résultats du RGPH4 que le Bénin en 2013 compte, 1 288 818 enfants de 6 à 11 ans scolarisés et 1 852

017 enfants de 6 à 14 ans scolarisés, soit respectivement 96,6% de la population des 6-11 ans et 94,6% de la population des 6-14 ans. Parmi eux, 94,6% fréquentent l'école, 5,4% ont fréquenté l'école mais n'y sont plus au moment du recensement, 84,3% ont le niveau primaire et 14,8% ont le niveau secondaire.

Plus de la moitié des enfants de 6-14 ans et de 6-11 ans vivent en milieu rural (respectivement 51,9% et 52,2%). Les départements qui enregistrent les proportions les plus élevées d'enfants de 6- 14 ans scolarisés sont l'Atlantique (15,5%), l'Ouémedé (12,8%), le Zou (9,8%) et le Borgou (9,6%).

Les proportions les plus faibles sont constatées dans la Donga (5%), l'Alibori (4,3%), le Plateau (6,1%) et le Mono (6,2%).

#### Un peu plus d'un enfant sur 10 de 6 à 14 ans de niveau primaire hors école

En 2013, on compte 10,8% des enfants de 6 à 14 ans hors école qui ont le niveau primaire et 1%, le niveau secondaire. Une proportion de 73,6 % des enfants hors école vivent en milieu rural (dont 51% de filles et 49% de garçons) contre 26,4% en milieu urbain (dont 55,4% de filles contre 44,6% de garçons).

### **Le mariage précoce des filles de 10 à 14 ans subsiste au Bénin**

La problématique du mariage précoce persiste au Bénin même si le phénomène semble reculer, la proportion de jeunes filles de 10 à 14 ans mariées passant de 1,9% en 2002 à 1,6 % en 2013. En effet, en 2013, il a été dénombré 630 339 de jeunes filles de 10 à 14 ans dont 9926 filles mariées, soit 1,6%. Le milieu rural concentre deux tiers des filles mariées (6 561 soit 66,1%) et 1,9% de l'ensemble des jeunes filles du milieu rural. Le mariage précoce des filles de 10 à 14 ans est plus fréquent dans la partie nord du Bénin : Alibori (3,3%), Atacora (2,6%), Borgou (2,8) et la Donga (2%), bien entendu qu'il est aussi observé dans tous les autres départements du Bénin. De par son importance, il contribue certainement à la déscolarisation des filles de ces départements.

### **Le Bénin compte 6,3% d'adolescents de 15-17 ans**

Le recensement de 2013 a permis de dénombrer 631 940 adolescents de 15-17 ans soit 6,3% de la population du Bénin et 11,9% de la population des enfants de 0 à 17 ans. Les garçons représentent 51,9 % contre 48,1 % de filles. Ils résident plus en milieu rural (55,4%). Selon la fréquentation, 55,6% d'entre eux fréquentent actuellement, 28,5% n'ont jamais fréquentés et 14,3% ont abandonné. Plus de six enfants de ce groupe d'âge sur dix (69,8%) sont scolarisés et près de la moitié (48,4%) ont le niveau secondaire. Selon le milieu de résidence, on remarque que 51,1% des adolescents scolarisés résident en milieu urbain. Quant au niveau d'instruction, environ 30% d'entre eux ont le niveau primaire et 57,4% ont le niveau secondaire, 2 093 enfants, soit 0,5% ont un niveau supérieur.

### **Un peu plus de six adolescents mariés sur dix (65%) sont inactifs (ménagères, élèves ou autres inactifs)**

Pour ce qui est de la situation de travail des adolescents mariés, un peu plus de six adolescents sur dix (65%) sont généralement inactifs (ménagères, élèves ou autres inactifs). La plupart des actifs travaillent dans le secteur informel, plus du tiers (34,1%) chez les 15-17 ans et un peu plus chez les 15-19 ans (37,5). En outre, l'effectif des adolescents mariés compte plus de travailleurs indépendants, (63,5% chez les 15-17 ans et 66,9% chez les 15-19 ans), d'aides familiales (respectivement 19,9% et 15,7%) et d'apprentis (respectivement 9,6% et 9,2%). Parmi eux, il y a plus de filles que de garçons. En revanche, quand on s'intéresse aux salariés permanents dans la tranche âge des 15-19 ans, on dénombre plus de garçons (51,3%) que de filles (48,7%). En ce qui concerne l'activité économique des adolescentes mariées, 34,9% sont occupées dont 34,1% dans le secteur informel. L'étude de la situation dans l'activité économique révèle que 63,5% sont des indépendantes, 19,9% sont des aides-familiales et 9,6% sont en apprentissage.

### **Des proportions considérables de jeunes de 15-24 ans (18,8%) et de 15-34 ans (33,1%)**

En 2013, il a été dénombré 1 883 263 jeunes de 15-24 ans et 3 308 180 de 15-34 ans, soit respectivement 18,8% et 33,1 % de la population totale. De façon générale, sur cent jeunes de 15- 24 ans et 15-34 ans, on dénombre plus de filles/femmes (respectivement 51,8% et 53,5%) que garçons/hommes. En tenant compte du milieu de résidence, il y a plus de jeunes en milieu rural (53,0% et 52,5% respectivement chez les 15-24 ans et 15-34 ans) qu'en milieu urbain. Quel que soit le milieu on y dénombre plus de filles que de garçons.

Selon le département, il y a plus de jeunes dans l'Atlantique (14,0% et 14,5% respectivement chez les 15-24 ans et 15-34 ans), dans le Borgou (12,5% et 12,2%) et dans l'Ouémé (10,7% et 11,2%) que

dans les autres départements. C'est dans le Mono qu'il y en a moins (5,1% et 4,8% 34 ans), dans le Borgou (12,5% et 12,2%) et dans l'Ouémé (10,7% et 11,2%) que dans les autres départements. C'est dans le Mono qu'il y en a moins (5,1% et 4,8% respectivement chez les 15-24 ans et 15-34 ans). Selon le sexe, c'est seulement dans les Collines et le Mono qu'il y a un peu plus de garçons (50,1% et 50,9%) que de filles (49,9% et 49,1%) de 15-24 ans. Mais chez les jeunes de 15-34 ans il y plus de filles que de garçons quel que soit le département.

**Des jeunes de 15-24 ans et 15-34 ans en majorité de niveau d'instruction secondaire ou primaire**

Par rapport au niveau d'instruction, un peu plus de quatre jeunes de 15-24 ans sur dix (41,9%) et trois jeunes sur dix (31,7%) de 15-34 ans, ont un niveau secondaire tandis que dans respectivement 16,9% et 17,1% des cas, ils ont le niveau primaire.

Les jeunes de 15-24 ans et 15-34 ans scolarisés sont du sexe masculin (respectivement 54,8% et 55,8%). Pour ce qui est du niveau d'instruction, les jeunes scolarisés de 15-24 ans ont le niveau primaire (27%), secondaire (66%) et supérieur (7%). Puis, pour chacun de ces niveaux, la proportion de garçons est

plus élevée que celle de filles, sauf au niveau primaire. Chez les jeunes de 15-34 ans, on compte respectivement 31%, 58% et 10% respectivement pour le niveau primaire, secondaire et supérieur.

**Deux jeunes de 15-24 ans et de 15-34 ans déscolarisés sur cinq**

La déscolarisation dans la population des jeunes âgés de 15-24 ans concerne 40% des garçons et 60% des filles. Chez ceux âgés de 15-34 ans, la même tendance est observée (41% de garçons contre 59% de filles). Elle est plus poussée en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 60,2% contre 39,8% des jeunes de 15-24 ans et 56,3% contre 43,7% au niveau des jeunes de 15-34 ans). En considérant le niveau d'instruction, la majorité des jeunes déscolarisés n'ont aucun niveau ou ont le niveau primaire (respectivement 60,2% et 22,2% chez les jeunes de 15-24 ans et 59,5% et 20,3% chez ceux de 15-34 ans. Seulement 16,1% des jeunes de 15-24 ans et 16,5% des jeunes de 15-34 ans ont le niveau secondaire. La majorité des jeunes de 15-24 ans déscolarisés sont célibataires (54,9%) et mariés dans un régime monogamique (32,0%). Par contre parmi ceux de 15-34 ans déscolarisés la majorité est marié avec le régime monogamique (46,9%) et célibataires (33,0%).

## SITUATION DES PERSONNES HANDICAPEES DU BENIN

En 2013, il est dénombré 92.495 personnes handicapées au Bénin dont 48.059 de sexe masculin et 44.436 de sexe féminin. Avec 48.839 personnes handicapées, le milieu rural compte plus de personnes handicapées que le milieu urbain où on en dénombre 43.656. Pour l'ensemble de ces personnes handicapées, il est dénombré 102 997 handicaps. Les enfants handicapés âgés de moins de 15 ans représentent 17,6% de la population des personnes handicapées et 80% de ces enfants sont dans la tranche de 5-14 ans.

*Le risque de handicap augmente avec l'âge avec une forte exposition à partir de 35 ans*

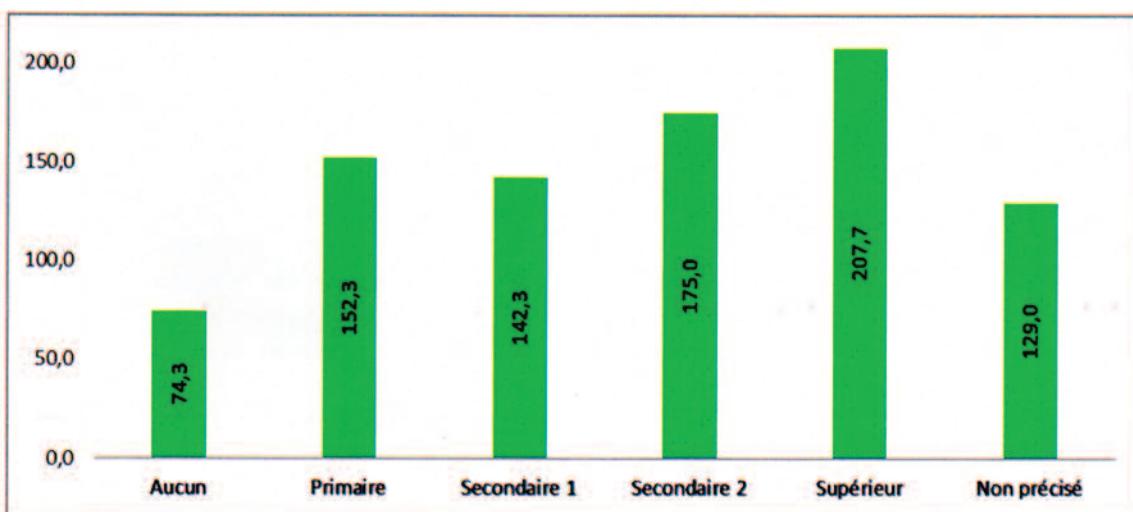
La proportion des personnes handicapées augmente avec l'âge. Les personnes âgées de 55 ans et plus sont les plus affectées par le handicap avec un pourcentage de 28,2% contre 10,8% pour les enfants de moins de 10 ans. On note aussi une forte augmentation de la proportion de personnes handicapées à

partir de 35 ans. Le fait que la proportion de personnes handicapées augmente avec l'âge corrobore le fait que la majorité des handicapés recensés survient avec l'âge, et est liée à la vieillesse.

*Au moins une personne handicapée sur deux n'a aucun niveau d'instruction*

Les personnes handicapées sont majoritairement sans niveau d'instruction (58,6%). Plus du tiers (34,7%) des personnes handicapées ont un niveau secondaire ou moins et seulement 4% sont de niveau supérieur. On note une augmentation de la parité (hommes/femmes) avec le niveau d'instruction. Par ailleurs, en dehors des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction pour lequel on a moins d'hommes que de femmes, il existe à tous les niveaux d'instruction plus de personnes handicapées de sexe masculin que de personnes handicapées de sexe féminin. Cette parité atteint un ratio de 207 hommes pour 100 femmes au niveau de l'enseignement supérieur.

Graphique 5 : Parité des personnes handicapées par niveau d'instruction

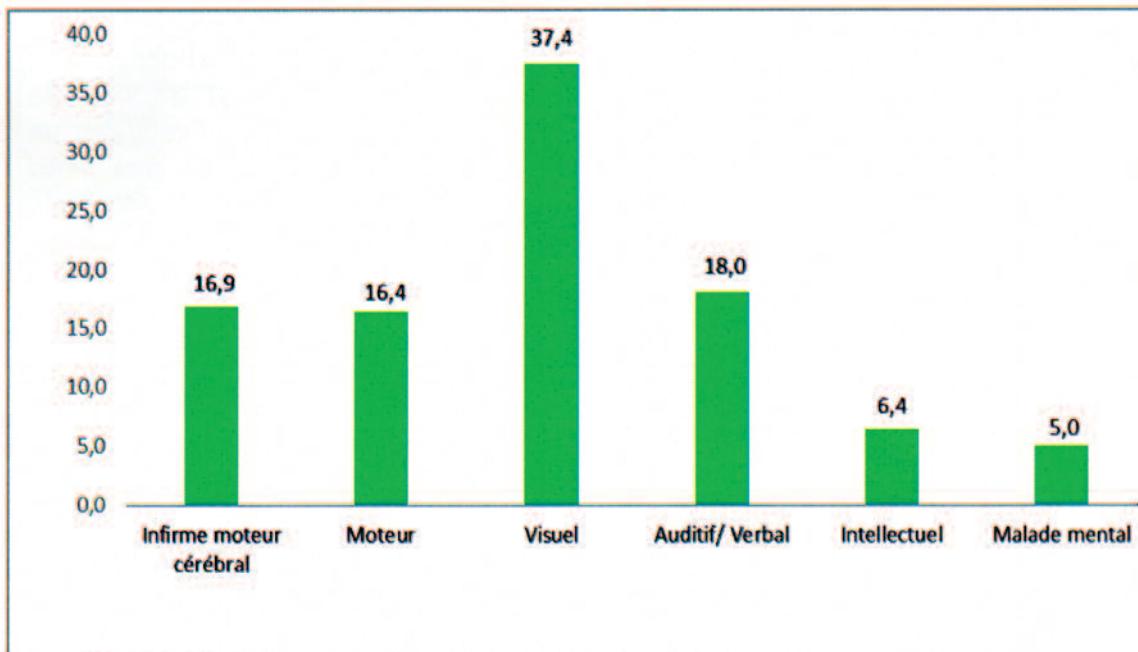


Source : INSAE, RGPH4-2013

La population béninoise est plus touchée par les handicaps de type visuel avec un pourcentage 37,4%. Viennent ensuite les handicaps de type auditif ou visuel (18,0%) et les handicaps de type moteur cérébral (16,9%). Les malades mentaux représentent 5% des personnes handicapées.

actives. Le handicap visuel est celui qui semble le plus "compatible" avec l'activité économique (43,7%) contrairement aux handicaps intellectuel et mental avec respectivement 3,9% et 3% d'actifs. Comme le commun des béninois, les personnes handicapées sont majoritairement occupées dans le secteur agricole (46,8%)

Graphique 6 : Répartition (en %) des personnes handicapées selon le type de handicap

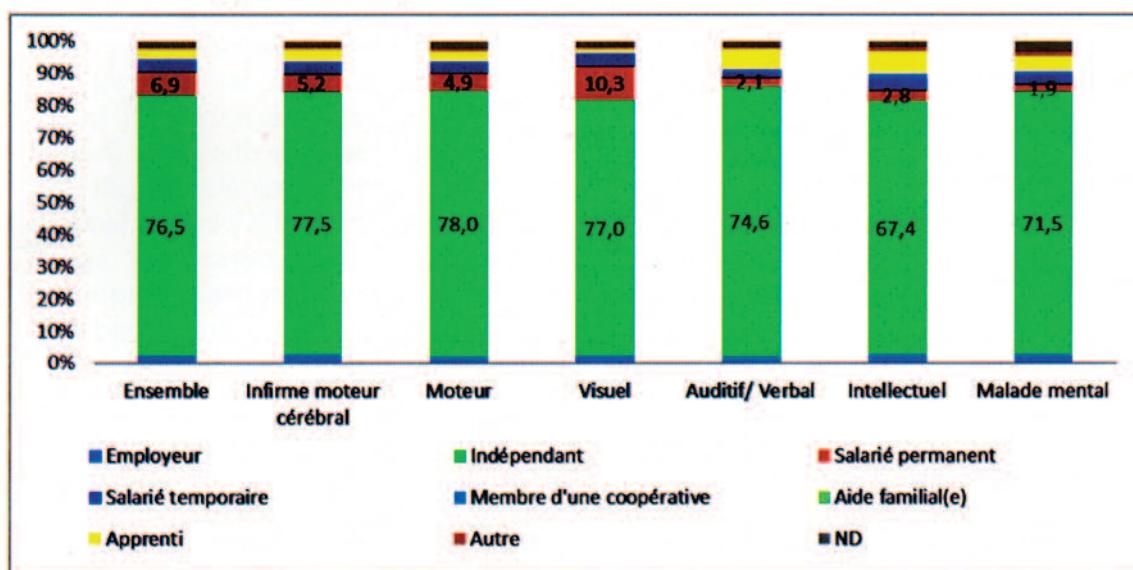


Source : INSAE, RGPH4-2013

Le handicap ne constitue pas toujours un frein à l'activité économique, car 44% des personnes handicapées sont

et environ huit sur dix d'entre elles sont dans le secteur informel non agricole et installées à leur propre compte (76,5%).

Graphique 7 : Répartition des personnes handicapées par catégorie socio-professionnelle selon le type de handicap



Source : INSAE, RGPH4-2013

## LES PERSONNES AGEES AU BENIN

Le RGPH4-2013 montre que l'effectif des personnes âgées est passé de 374.204 en 2002 à 442.112 en 2013, soit un accroissement de 18% entre les deux recensements. Malgré cette augmentation, les personnes âgées ne représentent que 4,4% de la population totale en 2013 contre 5,5% en 2002. La population des personnes âgées est dominée par les femmes avec un pourcentage de 54,5% contre 45,5% pour les hommes.

Les personnes âgées vivent majoritairement en milieu rural avec une proportion de 57% contre 43% en milieu urbain. Cependant en comparant les données des RGPH 2002 et 2013, il ressort que l'effectif des personnes âgées a diminué entre 2002 et 2013, passant de 256 000 à 252 000 individus.

Le département de l'Atlantique est celui qui regorge le plus de personnes âgées avec 12,9% suivi de l'Ouémé et du Zou avec respectivement 11% et 10%. Les autres départements ont des proportions de personnes âgées tournant autour de 6% de leur population totale. Les personnes âgées sont dominées par le groupe des 60 à 79 ans.

La majorité des personnes âgées n'a aucun niveau d'instruction, soit 83% des personnes âgées en 2013. Seulement, respectivement 10% et 7% ont atteint le niveau primaire et secondaire, signe du faible niveau de scolarisation à l'époque de ces aînés, marquée par la période coloniale et l'insuffisance des infrastructures scolaires, de même que les pesanteurs sociales ne valorisant pas la scolarisation.

**Au moins une personne âgée sur deux est encore active occupée**

Bien que l'âge des personnes âgées soit

celui souvent assimilé à la retraite et au repos, une bonne partie des personnes âgées est encore active. En effet, plus de la moitié des personnes âgées (53,2%) est occupée et 51,4% exercent dans le secteur informel. L'analyse du statut d'occupation des personnes âgées selon le sexe montre que les hommes du troisième âge sont plus occupés que les femmes avec des taux d'occupation respectives de 74,2% et 35,5%. Les personnes âgées du milieu rural ont un taux d'occupation plus élevé que celles du milieu urbain (58,3% contre 46,1%).

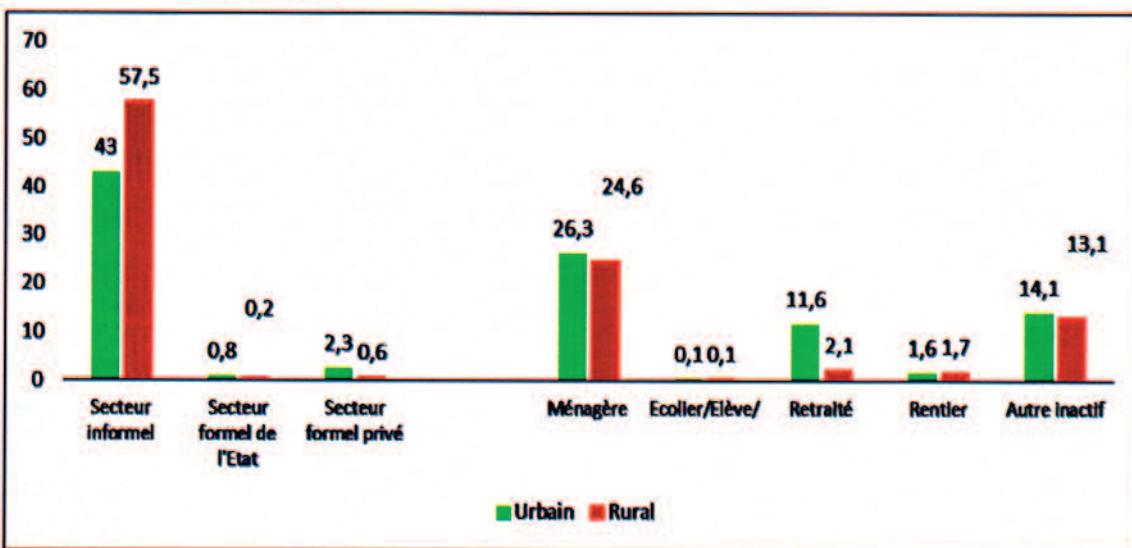
L'analyse du statut d'occupation selon le département, indique que ce sont les départements du Couffo et des Collines qui enregistrent les plus fortes proportions de personnes âgées occupées avec respectivement 66% et 60% de personnes du troisième âge occupés, contre 34,9% pour le département du Littoral qui enregistre le taux d'occupation le plus faible.

**Les personnes âgées se retrouvent pour la plupart dans l'agriculture**

Les professions les plus pratiquées par les personnes du troisième âge sont les professions de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (65,1%), et la profession de commerçants et vendeurs (22%).

Les femmes âgées sont majoritaires dans le commerce et la vente (48,8%, contre 6,7% pour les hommes), tandis que les hommes âgés dominent dans la profession d'agriculteur-éleveur-pêcheur avec 76,1% contre 43,1% pour les femmes âgées. 90,4% des personnes âgées travaillent à leur propre compte en tant que travailleurs indépendants. Seulement 1,9% et 2,0% des personnes âgées sont employeurs et salariés permanents.

**Graphique 8 : Répartition des personnes âgées par statut d'occupation selon le milieu de résidence**



Source : INSAE, RGPH4-2013

L'analyse de la branche d'activité des personnes âgées révèle que 65,5% des personnes âgées occupées sont dans la branche « agriculture, élevage, pêche », et 20,4% travaillent dans la branche « commerce, hébergement et restauration ». Viennent ensuite les industries manufacturières (5,4%), les transports et communication (2,0%) et « bâtiment et travaux publics » (1,8%). L'analyse du statut de dépendance des personnes âgées révèle que 63,5% des personnes âgées sont chefs de ménage et 36,5% sont dépen-

dantes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas chefs de leur ménage. Les chefs de ménage vivant seuls représentent un pourcentage de 9,9%, avec une proportion de 3,3% pour les hommes et 6,6% pour les femmes. La proportion de chefs de ménage vivant seuls est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 57,1% et 42,9%. L'analyse selon le groupe d'âges révèle que les personnes âgées de 65-79 ans sont celles qui vivent le plus seules (43,9%), suivie des personnes âgées de 60 à 64 ans (36,4%).

## **Equipe d'élaboration du document**

---

### **Coordination des travaux**

Alexandre S. BIAOU, Directeur Général de l'INSAE

### **Supervision technique des travaux**

Djabar Dine C. ADECHIAN, Directeur des Etudes Démographiques

### **Rédacteur du rapport**

Djabar Dine C. ADECHIAN

Rémy HOUNGUEVOU

Gisèle HOUESSOU ASSABA

Séverin AGBANGLA

Jeannine HOUEHA

Renaud YOVOGA

Armelle AHAMIDE

Mêmounath BISSIRIOU épse ZOUNON

Bruno DJAGBA

Oscar HOUNDONOUGBO

Appolinaire TOLLEGBE

### **Personnes ressources**

Chitou FATAHI

Charlotte QUENUM

Justin DANSOU

Candide ATODJINOU

Aimé ATINDEHOU

Joël B.KOUTCHORO

### **Personnel d'appui administratif, comptable et logistique**

Lisette ASSEMIEN, Directrice Administrative et Financière

Eléonore ABLEFONLIN

Hermine VIGAN

Magloire DJIKA

### **Auteurs des chapitres**

#### **Femmes au Bénin**

SERIKI S. Léontine, SOKOU Samson, Justin DANSOU,

AHOUANDOGBO Boris

#### **Enfants et jeunes au Bénin**

Hamed BANOUGNIN, Eric HOUNTONGBE, Marius DOMINGO,

Charles DEDEGBE

#### **Personnes handicapées au Bénin**

Mêmounath BISSIRIOU ZOUNON, Sylvestre A. T. DANSOU,

Claudine LAWSON DAÏZO

#### **Personnes âgées au Bénin**

Raoul EDON, Claude ADJOVI, BIAOU Alexandre